

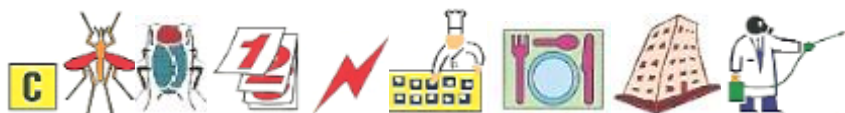
PERMAX 250 COMBI EC

2 pyréthrinoïdes forment l'alliance parfaite de l'action choc et de la rémanence pour la lutte insecticide.



contient :
250 g/l Perméthrine,
20 g/l D-trans-alléthrine;
150 g/l Pipéronyl butoxide

USAGES



TRAITEMENTS PROFESSIONNELS DES LOCAUX INDUSTRIELS ET D'HABITATIONS

PERMAX 250 COMBI EC est un insecticide émulsionnable concentré qui combine longue rémanence et action de choc.

PERMAX 250 COMBI EC s'utilise en pulvérisation basse pression pour la destruction des cafards, puces, coléoptères, teignes, punaises, et autres insectes nuisibles dans les locaux industriels et d'habitation.

DOSAGE

Dilution au taux de 1 % (100 ml dans 10 litres d'eau)

MODE D'EMPLOI

A - INSECTES RAMPANTS (blattes...) :

Pulvériser **PERMAX 250 COMBI EC** sous basse pression et de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.

B. INSECTES VOLANTS (mouches, teignes, mites...):

Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant un trop grand ruissellement du produit.

Pour les teignes et mites des denrées, ôter au préalable les toiles de larves ou les aspirer à l'aide d'un aspirateur puis, appliquer après nettoyage sur les parois mais également sous les machines où des larves peuvent subsister dans des résidus de fabrication.

EDIALUX France

ZA MACON EST, 01750 REPLONGES

Téléphone : (33) 03 85 31 89 10

Télécopie : (33) 03 85 31 89 11

E-mail : info@edialux.com

MAJ 06/08

C. AUTRES :

Destruction des puces : traiter par pulvérisation toute la surface du sol.
Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids

AVERTISSEMENTS- PRECAUTIONS SPECIFIQUES

Xn - Nocif ; N - Dangereux pour l'environnement

Inflammable.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (couvrir les aquariums).

Eviter d'inhaler des gouttelettes de produit au moment de l'application / porter un masque type P2
Ne pas appliquer sur ou dans les appareils destinés à la transformation ou à la préparation de denrées alimentaires ou de condiments
Couvrir les denrées, les matières premières et les appareils ménagers pendant le traitement
Ne pas atomiser dans l'atmosphère
Ne réoccuper les locaux qu'après séchage du produit et une bonne aération
Attention au risque de « glissade » sur le produit fraîchement appliqué

CONDITIONNEMENT

Flacons de 100 ml (par 24), Bidons de 1 litre (par 4), Bidons de 5 litres.

DUREE DE CONSERVATION

Minimum 2 ans dans l'emballage d'origine

Les renseignements fournis sur la présente fiche le sont à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité d'EDIALUX France

Produit professionnel, consulter la fiche de données de sécurité sur www.edialux.fr/ pour toutes les précautions afférentes à ce produit.

EDIALUX France

ZA MACON EST, 01750 REPLONGES

Téléphone : (33) 03 85 31 89 10

Télécopie : (33) 03 85 31 89 11

E-mail : info@edialux.com

MAJ 06/08